

CLASSES VIRTUELLES

Public : Cette formation s'adresse aux intermédiaires d'assurance (courtiers, agents généraux, mandataires d'assurance et mandataires d'intermédiaires en assurance) et leurs collaborateurs

Prérequis Pédagogique :
Pas de prérequis pédagogique

Prérequis techniques :

- Disposer d'un lieu calme
- Disposer d'un pc équipé d'un micro et d'une webcam
- Avoir idéalement un casque audio avec micro

Modalité :
Classe virtuelle (100% digital)

Tarif :

- 500 €
- 450 € pour un partenaire Alptis

Durée : 3 sessions de 3 heures

Méthodes mobilisées :

La pédagogie des classes virtuelles alterne des séquences d'1h maximum avec des temps de pause, des temps d'exercices (en ligne ou hors-connexion) et des temps d'échanges. Ce rythme permet de concilier apprentissage efficace et concentration.

Modalités d'évaluation :

Pour évaluer le module, vous devez avoir répondu aux modalités de l'évaluation finale. Vous devez obtenir un score minimum de 70 % de bonnes réponses pour inscrire la formation à votre tableau des réussites.

Sanction de la formation :

Attestation de réussite

Contact :

Patricia Mondragon
04 27 85 27 45
exploris@alptis.fr

Retrouvez toutes nos formations sur
exploris.alptis.org

L'assurance maladie et la complémentaire santé

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Comprendre l'articulation entre de l'assurance maladie obligatoire et de l'assurance maladie complémentaire

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de conseiller sa clientèle sur les caractéristiques techniques des contrats santé.

PROGRAMME

- **Les régimes obligatoires**

Le régime de la sécurité sociale
Le régime agricole
Le régime des travailleurs indépendants

- **Le 100% Santé**

- **L'assurance complémentaire santé**

L'articulation de l'assurance maladie obligatoire et de l'assurance maladie complémentaire
Les garanties et les exclusions

- **L'assurance de groupe**

Définition d'un contrat collectif
Caractère obligatoire ou facultatif

